Duel à Orly entre deux grands “artistes” “français” musulmans : Booba et Kaaris

écrit par Yann Kempenich | 2 août 2018

Illustration : Photos Dominique FAGET / AFP

Lieu du combat : aéroport d’Orly

Protagonistes :

– **Booba**, Sénégalo-mosellan musulman, 1.92m, 100kg, profession : rappeur

– **Kaaris**, Ivoirien converti à l’islam, 1.85m, 85kg, profession : rappeur

Choix des armes : poings, gardes du corps et, éventuellement, cartouches Camel duty free et spray Jean-Paul Gaultier

Victimes : les voyageurs contraints à rebrousser chemin suite à la fermeture temporaire du Hall 1 de l’Aéroport de Paris-Orly

http://www.leparisien.fr/faits-divers/les-rappeurs-booba-et-kaaris-se-battent-en-plein-milieu-de-l-aeroport-d-orly-01-08-2018-7840362.

Note de Christine Tasin

A ajouter à la série djihad. …

http://resistancerepublicaine.com/2018/07/22/paris-by-night-vols-et-viol-en-bande-encore-le-djihad/

En effet, il s'agit là encore de marquer l'emprise de l'islam en cassant, lors de batailles entre bandes rivales, le bien commun, en empêchant les non musulmans de voyager, de vivre leur vie…

Booba se dit musulman non pratiquant. Ah le bonheur des mariages mixtes et des pères musulmans immigrés…

Élie Yaffa est né le 9 décembre 1976 à Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine, d'un père mannequin soninké sénégalais, Seydou Nourou Yaffa[17] et d'une mère greffière, d'origine belge et mosellane, Lucie Borsenberger[18]. Il grandit à Meudon-la-Forêt, puis s'installe plus tard au pont de Sèvres, à Boulogne-Billancourt, quartier qu'il mentionne dans ses textes. Il confirme dans une interview être de confession musulmane[19] et dément être de confession juive[20,19,21]. Il dément également dans l'une de ses chansons, *Gun In My Hand*, en collaboration avec Akon : « Paraît que je prends de la coke, paraît que je suis en prison, paraît que je suis juif ». Cependant, il trouve stupide et raciste le fait d'utiliser le mot "juif" pour l'insulter et exprime son mépris envers les antisémites. Booba se dit musulman, pas très pratiquant[19]. Il se revendique comme un soninké et originaire du village de Bakel. Lors de son premier voyage au Sénégal, Élie rencontre un de ses cousins nommé Boubakar. Il prendra par la suite le diminutif « Booba » pour rendre hommage à ce dernier[22,23]. Hormis l'hommage à son cousin s'ajoute le fait qu'il a demandé l'autorisation de s'appeler « Booba » à Chantal Goya, chanteuse pour enfants dont une des chansons raconte l'histoire d'un ourson nommé Bouba et pour qui le rappeur a beaucoup de respect[24].

Kaabis est également musulman :

Bien que né dans une famille chrétienne avec une mère très pratiquante, Kaaris s'est rapidement converti à l'Islam, allant rejoindre des voisins camerounais musulmans pour prier et ce, dès l'âge de 6 ans[30,31].

Kaaris est père d'une fille nommée Okou Brooklyn Amra[32] née en juillet 2016[33].

Kaaris naît le 30 janvier 1980 à Cocody, en Côte d'Ivoire. Son père meurt 2 mois après sa naissance[5]. En 1983, sa mère décide de partir s'installer en France et emménage avec ses sept enfants à Paris, dans une chambre de bonne située près de la station de métro Duroc. Vers l'âge de 6 ans, Kaaris et sa famille emménagent à Taverny, dans le Val-d'Oise[6]. Puis en 1988, ils emménagent à Sevran, dans le quartier Rougemont.

Ces deux rappeurs pratiqueraient, selon les medias, du rap français. Il vaut mieux en rire. Les thématiques islamiques sont-elles françaises ? Le rap qui crache sur la France est-il français ? Des rappeurs qui chantent leurs origines étrangères ou celles de leurs parents sont-ils français ?

Et puis, régler ses comptes dans un lieu public, un aéroport, empêcher de pauvres Français moyens qui n'ont que quelques jours de vacances et peu d'argent d'embarquer, tout casser c'est typiquement musulman. C'est la conception arrogante enseignée par Mahomet de la supériorité musulmane qui peut tout se permettre. Les kouffars n'ont qu'à baisser la tête et se taire.

Quant au reste les deux prétendus artistes ont gagné des sommes folles, grâce aux crétins qui les adulent. Nul doute que leurs assurances paieront les dégâts qu'ils ont commis.